

Affaire Duhamel classée sans suite

Article rédigé par nouvelobs.com, le 15 juin 2021

Source [nouvelobs.com] Le politologue avait reconnu, devant la police, les faits d'inceste sur son beau-fils.

L'enquête visant le politologue de renom Olivier Duhamel, [qui a reconnu avoir agressé sexuellement son beau-fils](#) « Victor » Kouchner lorsque ce dernier était mineur dans les années 1980, a été classée sans suite au seul motif que les faits sont prescrits, a annoncé ce lundi 14 juin le procureur de Paris Rémy Heitz.

Cinq mois [après l'ouverture d'une enquête](#) pour « *viols et agressions sexuelles par personne ayant autorité sur mineur de 15 ans* », « *le parquet de Paris a procédé ce jour au classement sans suite de la procédure, en raison de la prescription de l'action publique* », écrit le procureur dans un communiqué.

« *Ce motif de classement est retenu lorsque les faits révélés ou dénoncés dans la procédure constituent une infraction qui aurait donné lieu à poursuites de la part du parquet si le délai fixé par la loi n'était pas dépassé* », explique le magistrat.

Par ces termes, le procureur sous-entend que les faits sont considérés comme suffisamment établis par les enquêteurs.

Olivier Duhamel, 71 ans, avait été entendu comme suspect libre le 13 avril par la Brigade de Protection des Mineurs (BPM). Le politologue, ancien eurodéputé et figure médiatique, avait reconnu « *difficilement* » les faits d'inceste, selon une source proche du dossier.

Les accusations à l'origine de l'affaire, contenues dans le livre « *la Familia Grande* », ont fait grand bruit depuis début janvier : dans ce récit autobiographique, [Camille Kouchner](#) accuse son beau-père d'avoir agressé son jumeau, surnommé « Victor », à la fin des années 1980.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)